

## ANNEXE 1.3 LISTE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Chaque école sélectionnée pour participer au projet-pilote de labellisation 'Ecole Plus Propre' qui aura accueilli l'animateur de terrain durant ½ journée et qui enverra à Be WaPP un plan d'actions (élaboré sur base des constats de son audit) avant le 30 janvier pourra prétendre à une bourse visant l'achat de matériel de propreté/tri/prévention.

- ✓ L'enveloppe globale de la bourse de l'école dépend du nombre d'élèves :
  - 750 € pour les écoles jusqu'à 200 élèves
  - 1 000€ pour les écoles entre 201 et 500 élèves
  - 1 250€ pour les écoles de plus de 500 élèves
- ✓ Les dépenses éligibles doivent être en lien avec les constats mis en avant lors de l'audit réalisé en début de projet et correspondre aux actions réalisées.
- ✓ Les dépenses doivent nécessairement avoir un lien avec une action propreté/tri ou prévention en vue de réduire les déchets sauvages.
- ✓ Toute dépense devra être approuvée avant l'achat dudit matériel.
- ✓ Lors de l'acquisition du matériel, l'utilisation de matériaux recyclés et/ou réutilisés sera à privilégier.
- ✓ Les dépenses liées à l'achat de matériel seront pré-financées par l'école après approbation. Be WaPP remboursera l'école sur base des preuves de paiement (factures).

**MATÉRIEL DE PRÉVENTION : max. 25% de l'enveloppe globale et pour autant que le matériel financé permette d'éviter que des déchets ne se retrouvent sur le sol aux abords de l'école.**

- ✓ Matériel permettant la prévention des déchets. Par exemple : gourde, boîte à tartines et emballage réutilisable, boîte à collation...

**INFRASTRUCTURE DE PROPRETÉ ET DE TRI : 75 % de l'enveloppe globale**

- ✓ Pelle, brouette, ramassette, et autre matériel de 'gros' nettoyage.
- ✓ Poubelle (ordures ménagères) extérieure pour les lieux partagés.
- ✓ Poubelle de tri (ordures ménagères, PMC et papiers-cartons) pour les classes et/ou les couloirs.
- ✓ Cendrier et Cendrier de vote.
- ✓ Panneau 'chewing gum'.

**OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS :**

- ✓ Affiche, charte, panneau, autocollant, banderole de communication et/ou de sensibilisation.
- ✓ T-shirt et autre équipement pour mettre en avant la TEAM.
- ✓ Nudging pour induire le bon comportement aux abords des poubelles.

NB : N'oubliez pas que du matériel est disponible gratuitement chez Be WaPP, par exemple :

- ✓ du matériel de propreté c'est-à-dire pince à déchets, gants, chasubles, sacs... (pour autant que l'école devienne Ambadrice de la Propreté)
- ✓ des cendriers de poche pour les écoles secondaires
- ✓ le matériel de l'opération 'ça bouge à la rentrée'
- ✓ un chariot de ramassage pour le service d'entretien (tri)